

Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6, rue Pierre Ginier 75018 Paris / Tél: 01.44.70.12.80 / Mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Paris, le 1er avril 2021

A la DFPE comme dans chaque Direction : Pas 1 minute de plus !!

A l'heure où des milliers de travailleur.euse.s perdent leur emploi et malgré l'asphyxie des services publics, le gouvernement Macron augmente le temps de travail des fonctionnaires.

Hidalgo relaye cette politique, en faisant le choix d'appliquer la Loi de Transformation de la Fonction Publique et de nous faire travailler plus...gratuitement !!

Plusieurs scénarios sont possibles pour l'application de cette Loi:

I - Suppression de 8 jours de CA

Il s'agit de la version la plus frontale pour imposer aux fonctionnaires les 1 607h de travail. Dans ce cas de figure, la DFPE ne laisserait que les 25 CA obligatoires et les 25 RTT générés. Ce scénario, bien que possible, serait une stratégie bien maladroite de la Ville, qui ne ferait qu'embraser la colère déjà prégnante des agent.e.s

II - L'augmentation du temps de travail journalier de 15 minutes

Moins brutal mais aussi catastrophique, avec cette option notre journée de travail ne serait plus de 7h42 mais de 7h57. En fonction de nos horaires, nous commencerions plus tôt ou finirions plus tard.

Exemple d'horaire:

	Prise de Service	Fin de Service	
Horaires de tôt	7h30	16h27	
	8h	16h57	
	8h30	17h27	
Horaire de milieu	9h	17h57	
	ou		
	8h45	17h42	
Horaire de tard	9h03	18h	
	9h15	18h12	
	9h33	18h30	

Dans ce scénario, nous devrions avoir:

- 25 CA

- 33 RTT

... Sauf que les RTT sont limités à 25 et la Ville ne compte pas réhausser le plafond pour le moment !!

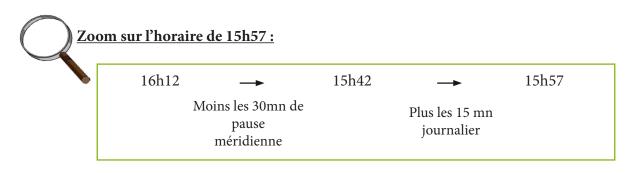
Dans tous les cas de figure, l'augmentation du temps de travail, qu'elle soit par la suppression de 8 jours de repos ou par l'allongement des journées de travail, n'entrainera pas une augmentation de notre paie!!

III = Les combos

Plusieurs paramètres pourraient être modifiés simultanément, afin de nous laisser croire à un éventuel progrès social. En effet, la DFPE pourrait toucher à nos horaires de prise ou de fin de service et en même temps diminuer notre pause déjeuner. En nous faisant manger en seulement 30 minutes, tout en augmentant de 15 minutes notre journée, la DFPE pourrait nous faire avaler une couleuvre en nous faisant croire qu'il s'agit d'une amélioration de nos conditions de travail.

Exemple	:

	Prise de service	Pause méridienne	Fin de service
Actuellement	7h30	1h	16h12
Scénario LTFP	7h30	30 minutes	15h57



Avec de tels horaires, nous ferions non seulement 15 mn de bénévolat par jour mais perdrions en plus les bénéfices de notre pause méridienne! Sous ces faux airs d'amélioration de nos conditions de travail, il s'agit en réalité d'une véritable régression.

Pour le SUPAP-FSU, ce scénario serait une véritable régression sociale :

notre pause méridienne nous permet de couper du bruit ambiant des sections et de la vigilance permanente qu'exigent nos métiers. Ce temps précieux ne pourrait être amputer, sans de graves conséquences sur notre santé et notre qualité de travail.

La seule réponse pour pallier à cette crise n'est pas de pressuriser davantage les agent.e.s déjà usé.e.s par la surcharge de travail et le sous effectif, mais d'embaucher du personnel!!

A la DFPE comme dans tous les services parisiens refusons cette loi de destruction de nos services et de nos conditions de travail.

Exigeons le maintien de tous les jours de congés, de tous les RTT, de toutes les sujétions.

Pour la défense de notre statut spécifique parisien, pour une véritable politique de déprécarisation !!

